

La Tribune hippique

SPÉCIAL ARC DE TRIOMPHE

N° 29 Septembre - Octobre 2010

SOMMAIRE

- Le présent et à l'avenir de notre Championnat du Monde
- Une loi bâclée : déjà des conséquences
- Mouvements pré-électorales au trot et au galop
- Eleveurs : beaucoup de postulants pour un fauteuil
- Le rôle de la Fédération Nationale
- Les romans d'Internet (suite)
- Les inédits de la Tribune
- Equidia ouvre le débat
- les inquiétudes de M. de Coulange
- Pierre Bellaïche à l'honneur
- Un nouveau Trot Infos
- Un phénomène de société
- Eric Hintermann ne désarme pas
- Le PMH parisien : des chiffres médiocres

L'Arc : du Triomphe aux inquiétudes

Selon la formule consacrée « à l'heure où nous écrivons ces lignes », c'est-à-dire à quatre jours du grand rendez-vous du Qatar Arc de Triomphe, l'édition 2010 paraît assurée du succès : autant au plan sportif que médiatique. France Galop a peaufiné dans ses moindres détails toutes les facettes d'un week-end de courses, dont la plupart sont des groupes pour les pur-sang anglais, comme arabes : cela parce que les sponsors, l'Emirat, prodigue tient à promouvoir en même temps les meilleurs chevaux de cette race. Il devrait y avoir foule et une clientèle particulièrement internationale samedi et dimanche à Longchamp : des britanniques, des moyens orientaux, des japonais extrêmement actifs et passionnés, et également un pourcentage de français... Nos compatriotes sont souvent en minorité sur le champ pour ces deux après-midis, et afin de les attirer, un budget de 2 millions d'euros a été dégagé.

C'était l'une des informations données lors de la conférence de presse, précédant le grand événement, qui se tenait à Longchamp début septembre. L'occasion de présenter le trophée assez bling bling et également d'inspiration à la fois orientale et franco-française (le monument de la place de l'Etoile) qui sera remis au propriétaire du gagnant. Lors de cette réunion, où pourtant nos confrères étaient très nombreux, peu de questions ont été posées aux organisateurs. Toutefois, sur des points précis et de perspectives, nous avons obtenu des pistes concernant l'avenir. En effet, un projet de rénovation ou de réaménagement de Longchamp est à l'ordre du jour de France Galop depuis quelques années. S'il se concrétisait – et il en a été question lors du dernier conseil

d'administration avant de l'évoquer devant le comité – la modernisation conduirait forcément à une fermeture du site du Bois de Boulogne pendant un an ou deux.

Devrait-on alors déménager ? L'hypothèse Chantilly avait été évoquée un moment, mais paraît maintenant beaucoup plus problématique. Quoi qu'il en soit, le Maire, M. Eric Woerth, a d'autres soucis et ne tiendra probablement pas, dans les mois et années à venir, à dépenser le moindre euro pour les courses. Une subvention pour l'installation de la piste en sable fibré est déjà exclue.

Mais pour en revenir au sujet du jour, il nous a été précisé lors de cette même conférence de presse que quoi qu'il arrive, le Qatar resterait le sponsor de l'Arc où qu'il se dispute sine die ou presque. Acceptons-en l'augure. Pour l'instant ne boudons pas notre plaisir car, les mécènes se font de plus en plus rares, et difficiles à recruter. L'abandon d'Hermès, pour le Prix de Diane, en est un exemple désolant.

Autre inquiétude beaucoup plus grave : l'annonce par les dirigeants anglais d'organiser, dans les années à venir, une grande réunion d'automne pour les chevaux de différentes générations. Des courses de groupes très dotées sous le vocable « le Champions Day », à la mi-octobre. L'entente cordiale risque d'être mise à mal.

Les conséquences d'une loi bâclée

Pour avoir assisté à la plupart des séances de l'Assemblée Nationale concernant « l'ouverture des jeux en ligne », il était évident que les débats étaient tronqués : tous les amendements de l'opposition présentés notamment par M. Gaëtan Gorse et Mme Aurélie Filippetti (PS) étaient systématiquement repoussés, alors qu'ils étaient souvent intéressants et positifs particulièrement pour la défense du public, consommateur de paris, ainsi que pour le secteur hippique. De même, les députés de la majorité favorables aux courses, tels MM. Myard, Giscard d'Estaing, Hunault, devaient se résoudre au strict minimum pour faire bouger les textes à la marge. Il fallait... à tout prix que la loi soit promulguée avant la coupe du monde de football. Cet objectif a été atteint, mais l'on se rend compte maintenant qu'il s'est agi pratiquement d'une opération de dupes. Personne n'est satisfait. Le monopole du PMU et de la Française des Jeux ne tremble pas sur ses bases car tous les jeux en dur dans les établissements publics restent de leur seul ressort et autorisation. Ils n'ont guère progressé en masse d'investissement depuis quelques mois. Tout le monde le sait : même si l'embargo a été décidé, la progression du chiffre d'affaires sur l'hippisme n'atteint même pas 1 %. Dans un prochain numéro (voir plus loin), nous présenteront des données précises sur ce sujet.

Pour ce qui est des offres en ligne dont l'évaluation se situe autour de 7 % de la masse globale, les résultats sont très différents selon les créneaux. Le poker marche très bien et a conquis une clientèle jeune qui risque de se fixer sur les sites spécialisés au détriment des courses, sinon du loto, et autres produits à tirage ou grattage, qui attirent plutôt les seniors ou les adultes. Les paris sportifs sont davantage joués, comme pour les courses, dans les points de vente. Sur le Net, les chiffres d'affaires sont décevants : notamment pour les opérateurs proches du pouvoir (TF1, Bolloré, etc...), qui en espéraient monts et merveilles. Certains sont même prêts à abandonner, y compris le créneau courses.

Autre sujet de débat : l'irritation des opérateurs étrangers, particulièrement les bookmakers britanniques, qui estiment que rien n'a changé ou presque et qu'il s'agit d'une fausse ouverture, puisqu'ils n'ont pratiquement pas la possibilité « d'ouvrir boutique » en France. Les Instances européennes pourraient être saisies à nouveau et s'ils obtiennent gain de cause, les pendules seraient remises à zéro. Nous n'en sommes pas encore là, mais il n'empêche que le feuilleton se poursuit. Quant à l'Arjel, son rôle n'est pas facile, autant pour l'admission de nouveaux candidats, que pour la diffusion de l'information et les récriminations des petits sites qui protestent, eux aussi, contre des conditions les réduisant à la portion congrue.

Galop et Trot : ambiance pré-électorale déjà

Les conseils d'administration de la Société du Cheval Français et de France Galop se sont réunis récemment avant de présenter ensuite les exposés de la situation générale à leurs comités respectifs. La situation, sinon l'ambiance n'est pas du tout la même rue d'Astorg et à Boulogne.

A la S.E.C.F., dans des locaux parfaitement réaménagés et modernisés sans tape-à-l'œil excessif – on l'a constaté lors d'une visite réception dans une excellente ambiance – la sérénité est évidente. Pourtant, l'organigramme est marqué par une modification spectaculaire : Jacques Chartier, ayant atteint l'âge à la retraite, n'a plus le titre de Directeur Technique, dévolu à son second depuis presque deux décennies, Guillaume Maupas. Mais l'incontournable et combien compétent Jacques Chartier reste « conseiller du Président ». Il continuera de suivre tous les grands dossiers institutionnels et internationaux notamment, avec M. de Bellaigue, et sans aucune difficulté relationnelle avec son successeur, qui a été également son élève, de la même façon qu'il avait beaucoup appris auprès de Jacques Bachy, travailleur inlassable comme lui, mais moins convivial. Personne n'est parfait.

Cette péripétie permet de constater que le système qu'avait mis en place Pierre de Montesson lorsqu'il était Président de la S.E.C.F., était astucieux, sinon machiavélique au bon sens du terme. Pas de directeur général, mais trois directions à égalité de hiérarchie : le technique (maintenant Guillaume Maupas), le financier et administratif (François Laurans, après le très aimable Jean-Claude Arnal, celui-ci restant également disponible pour certains dossiers) ; et la communication où Isabelle Coltier a depuis longtemps fait oublier Claude Pierre-Bloch. Avec son équipe, elle ne cesse d'étonner par des initiatives imaginatives et bien concrétisées. Elle cible autant le grand public (journées thématiques, ou GNT) que les socioprofessionnels. Récemment, les dimanches à la gloire des propriétaires et des bénévoles, réunissant des centaines d'heureux invités.

Dans un bon climat encore renforcé par une situation économique positive (des réserves financières et des recettes toniques), les élections de l'année prochaine ne devraient pas donner lieu à de grands bouleversements. Dominique de Bellaigue se représentera et continuera de se battre pour la défense et la promotion du Trot. En outre, les faits lui ont donné raison, nous venons de le voir plus haut, dans son opposition à la réforme de la loi régissant les paris hippiques. Il a perdu la première manche, mais ne désespère pas de gagner la seconde. Son conseil d'administration, qui manque peut-être toutefois de jeunes pousses, reste très cohérent autour de lui. Les rapports avec le G.A.E.T. sont meilleurs. C'est probablement du nouveau comité plus que des commissaires que naîtront des futures vocations de dirigeants au plus haut niveau.

Edouard de Rothschild également vers un second mandat

A France Galop, il est évident que beaucoup cherchent leurs marques. On ne remplace pas, du jour au lendemain, un Louis Romanet ou un Thierry Delègue. Hubert Monzat s'investit au maximum, mais a bien des problèmes, de politique intérieure ou extérieure, et surtout techniques à résoudre. De plus, à la tête de la communication Nathalie Desaix a manifesté le désir de quitter son poste. Elle n'avait pas une passion immodérée pour les courses, mais elle « faisait le job », consciencieusement. Il va falloir la remplacer.

Outre le dossier de Longchamp, qui pose plus de points d'interrogation que de réponses, la conjoncture est difficile avec toujours le poids d'un nombre probablement excessif de champs de courses dépendant directement de la Société Mère. Leur entretien coûte cher, de même que les terrains d'entraînement. Et les propriétaires ou entraîneurs, en difficulté également, n'ont pas du tout envie de mettre la main au portereuille. Il y a de plus en plus de différence de comportement entre les cooptés n'ayant guère de chevaux à l'entraînement et les investisseurs, sans oublier les personnels des centres, éleveurs, propriétaires actifs, jockeys, etc...Le scrutin de renouvellement des instances commence à occuper les esprits et des ambitions se précisent. On note chez beaucoup de sociétaires un souhait ou une volonté de réforme. Nous avons abordé ce sujet dans notre précédent éditorial. Il a été repris par plusieurs personnalités tels Philippe Bouchara, Bernard Ferrand (voir ci-dessous), ainsi que quelques P.P.

Dans ce climat, un peu délétère se pose plus qu'au trot, la question de la présidentielle. Tout laisse à penser qu'Edouard de Rothschild sollicitera un nouveau mandat, car la nature a horreur du vide et qu'aucun challenger ne se profile à l'horizon. Quoique très motivé par sa participation éventuelle aux prochains jeux olympiques dans l'équipe d'équitation d'Israël (en instance de double nationalité), le numéro un actuel de France Galop tient son rôle et connaît bien les dossiers principaux. Il a des idées, souvent controversées, mais qui ont au moins le mérite d'éviter le conformisme et d'aller de l'avant. Il a évidemment, en outre, des relations utiles au plus haut niveau politique, mais sans sectarisme, puisqu'actionnaire principal de Libération. Comme éventuel successeur, certains citent Philippe Augier, mais surtout Bertrand Bélinguier. En cas de forfait de M. de Rothschild, il aurait le profil idéal pour diriger France Galop. Mais osera-t-il franchir le rubicon ?

Le rôle de la Fédération Nationale

Dans l'éditorial de notre précédent numéro, nous avons écrit reflétant une opinion exprimée, mais souvent sous le manteau, par de nombreux dirigeants de province « la Fédération Nationale n'a plus aucun rôle véritable ». Il est indéniable, en effet, que depuis que le Président de cette Instance est soit le n°1 du trot, soit du galop, alternativement, le rôle de médiateur et de leader indépendant, tenu précédemment par les regrettés MM. Olivier Lecerf et Bernard Le Quellec, n'est plus le même. Il s'agit seulement d'entériner

et de transmettre les décisions des Sociétés mères, dont ils sont les maîtres. Cette relativement nouvelle formule datant du décret de réforme de 1993 laisse cependant quelques responsabilités et zones d'action à ladite Fédération, dirigée jusqu'à l'année dernière par Gilles Delloye, et maintenant par Mme Dal Corso.

Gilles Delloye a réagi à notre propos, défendant l'instance pour laquelle il s'est dévoué des années durant et nous a écrit ce qui suit : « Je doute, en toute objectivité, que votre propos soit réellement le sentiment partagé par un grand nombre de présidents de sociétés régionales. Ils savent bien que si 27 000 000 € sont distribués chaque année à la Province par le Fonds Commun sous forme de subventions d'équipement ou de fonctionnement c'est bien parce que la Fédération joue son rôle auprès des Sociétés Mères en se faisant le relais efficace des Instances régionales.

Quant aux 50 Sociétés bénéficiaires de réunions PMU, elles connaissent depuis plusieurs années des résultats financiers qu'aucune d'entre elles ne pouvait espérer ni même imaginer il y a quelques années encore.

L'année 2010 s'annonce un peu plus délicate, mais pas uniquement pour les Sociétés régionales. La Fédération Nationale avait d'ailleurs invité leurs dirigeants à être très prudents dans leurs prévisions budgétaires et les plus sages auront probablement été plus rigoureux dans leur gestion. Mais il y a sans doute quelques mauvaises habitudes qui ont été prises par quelques-uns au cours d'exercices précédents rendus « confortables » grâce à la manne des réunions PMU. »

Les romans d'Internet suite : lu sur « casinos platinum »

Ce site s'intéresse vraiment beaucoup aux courses et aux jeux en ligne. Précédemment, nous avons publié des passages de « l'historique » relatant la grande époque, si l'on peut dire, des courses truquées ou supposées telles, notamment sur la côte d'Azur. Paul Nivol et Pierre-Désiré Allaire en avaient été les « héros » et avaient payé cher leurs « interventions », tandis que Roger Verduyseele avait été blanchi. Le même site a poursuivi sa relation d'une époque dont Patrice Desmoutis avait été également l'un des protagonistes. C'est une autre facette de cette saga mouvementée que nous publions aujourd'hui.

Le show biz, les voyous et les courses (...)

« Fascination et attirance réciproque, les liens entre les gangsters et les acteurs ou chanteurs ont toujours été très ambigus. Comment résumer la vie d'un voyou : l'argent, les femmes, les plus grands restaurants, les boîtes de nuit et le jeu que ce soit les courses ou le casino. Toute leur énergie est déployée pour satisfaire ces paramètres. Les malfrats font tout pour ressembler aux acteurs et les acteurs s'identifient aux mauvais garçons. La puissance, le pouvoir et l'argent facile fascinent les deux parties. Seule l'ignorance leur fait oublier que tous ces ingrédients sont érigés sur un château de cartes branlant. L'acteur peut du jour au lendemain ne plus tourner de films et le gangster mourir avant l'âge ou finir ses jours dans une sombre cellule.

Déjà, durant la seconde guerre mondiale Carbone et Spirito, incarnés au cinéma par Alain Delon et Jean-Paul Belmondo dans Borsalino, dirigeaient la France des mécréants, ils possédaient les casinos, les nights clubs, ils organisaient des matches de boxe truqués, des courses de chevaux truquées. Parmi leurs importantes affaires, ils géraient également des clubs échangistes comme le célèbre One Two Two, dans lequel, fréquemment, se retrouvaient le Préfet Chiappe, le Président du conseil Albert Sarraut, l'acteur Raimu, la chanteuse Joséphine Baker. « Mes relations de bidet » comme s'amusaient à le dire Carbone. Les frères Guerini succédèrent à Carbone et Spirito à l'après guerre, ils devinrent les amis et protecteurs des stars comme Alain Delon ou Johnny Hallyday ou bien d'autres et, très astucieux, les Guerini les utilisaient à titre décoratif.

C'est Jack Imbert, dit Jacky le Mat (diminutif de matou qui veut dire en provençal le fou) qui mit « le pied à l'étrier » à Alain Delon dans l'achat des chevaux de courses. Alain Delon fit une demande de couleurs (casaque) au galop tout d'abord, celles-ci lui furent refusées à cause d'un dossier aux renseignements généraux, assez épais concernant l'affaire Marcovik-Marcantoni, il fit une autre demande au trot où celles-ci, avec un peu d'influence, furent acceptées, il acheta 16 chevaux, des poulains, des pouliches, des poulinières et tous ses chevaux, sur la recommandation de son Jacky le Mat, furent placés chez l'entraîneur en vogue Pierre-Désiré Allaire.

Il est de bon ton malgré tout de préciser une chose importante, Jacky Imbert est le seul à n'avoir participé, ni de près ni de loin, aux courses truquées, il s'y est toujours opposé avec véhémence.

Jacky était driver amateur, il aimait trop les chevaux, il en était passionné, comme d'ailleurs pour les motos et les bateaux, un vrai perfectionniste. Dans tout ce qu'il entreprenait, il y allait à fond, comme chanter de l'opéra et même s'il a excellé dans sa carrière de gangster, il aurait pu prétendre à une toute autre destinée.

Pierre-Désiré Allaire est alors au sommet de sa carrière, il a tout en main : les meilleurs propriétaires, Alain Delon, Michel Sardou, Guy Lux, etc... Il a le gotha des malfrats avec lui. Il est très bien équipé avec Paul Nivol, ils achèteront d'ailleurs d'ailleurs un cheval qui participera aux courses truquées et gagnera, ils appelleront ce cheval « Pierre et Paul ».

La suite a été beaucoup moins gaie pour les compères, « embastillés » des mois durant.

Beaucoup de postulants pour un fauteuil

Tenue traditionnellement après les ventes de Deauville d'août, celles-ci relativement réussies, l'assemblée générale du syndicat des éleveurs de galop, a été comme toujours animée. Il en a été rendu compte dans Paris-Turf. Nous n'y reviendrons pas, d'autant plus que beaucoup des intervenants prenaient la parole surtout pour se faire plaisir, s'écouter à défaut d'être entendu. Chacun, comme toujours aussi, ne voyant midi qu'à sa porte. L'intervention du Président Bernard Ferrand était très attendue car certains avaient annoncé sa démission. Suite à une mise en cause de son comité, lui reprochant une politique trop personnelle, un ego très dimensionné et la soif du pouvoir. En réalité, avec adresse, il a évité d'être cloué au pilori en prononçant une allocution de politique générale, préconisant des réformes de fond de la Société mère (voir plus haut). Comme beaucoup, il estime que les responsabilités

doivent être dévolues... aux responsables, c'est-à-dire à ceux qui font vivre les courses de galop à tous les niveaux. Cette prise de position lui valait des applaudissements et probablement un sursis à statuer sur sa succession. Il semble qu'il ira au bout de son mandat au printemps prochain. A ce moment-là, après des élections générales, un nouveau conseil sera mis en place également par scrutin, et désignera, à bulletins secrets, son leader. Le poste est très convoité pour des raisons diverses d'intérêts généraux ou particuliers. On cite déjà quatre noms de présidents sans qu'ils aient pour autant fait acte de candidature publique. Par ordre alphabétique : MM. de Chambure, Colombu, de Gasté, de Moussac. Qui vivra verra.

LES INÉDITS DE LA TRIBUNE

Pierre Bellaïche à l'honneur

« Electron libre » de l'institution des courses, Pierre Bellaïche, président du syndicat hippique national va être décoré prochainement des insignes de commandeur du Mérite agricole, une promotion bien méritée pour un homme qui n'a jamais hésité à défendre les salariés de l'institution au PMU notamment quitte à se faire quelques ennemis mais beaucoup d'amis sincères, ce qui est plus important. Il a été de tous les combats sociaux, sans être pour autant un révolutionnaire. Sa dernière intervention remarquée et controversée, mais ensuite couronnée de succès, avait consisté à envahir avec ses amis le plateau d'Equidia pour peser sur les négociations salariales du début d'année.

Débat sur Equidia

Depuis longtemps, les turfistes et les professionnels ainsi que la presse souhaitent que la chaîne Equidia organise une émission de débat. Un talk-show en jargon télévisuel. La direction va exaucer ces vœux de façon apparemment très intéressante. Sous le titre Equidia Turf Club animée par Jérôme Lenfant, Directeur de la rédaction, avec Michel Roussel, comme consultant, un sujet grand public sera débattu parmi les participants : un journaliste de la rédaction d'Equidia et un confrère de la presse spécialisée, une personnalité du monde hippique (jockey, entraîneur, propriétaire). Un grand témoin, soit une personnalité s'intéressant aux courses du show biz et du sport. Les responsables affirment que la langue de bois sera proscrite et qu'il sera répondu à toutes les questions même les plus tabou, souvent posées par les turfistes qui pourraient, eux-aussi, avoir leur mot à dire le cas échéant.

Les Sociétés de Courses, actionnaires de la chaîne qui donne d'ailleurs de plus en plus de satisfaction aux téléspectateurs, ont donné leur accord sur le principe. Il ne s'agira pas de direct, mais dans les conditions de celui-ci et sans censure promise, juré également.

La première émission a déjà été enregistrée avec Freddy Head comme grand témoin. Diffusion chaque lundi à 20 h 45, rediffusion le lendemain à 12 h 05 et 18 h 30.

Un nouveau Trot Infos

Sans que les deux produits soient comparables, Course et Elevage d'une part, Trot Infos d'autre part, sont des publications destinées aux socioprofessionnels de la spécialité. La S.E.C.F. a décidé de rajeunir et de modifier de façon substantielle également en pagination, sa revue bi-mestrielle. Elle en a confié la direction à notre confrère François Hallopé qui reste cependant éditorialiste à Paris-Turf. Le premier numéro (116 pages contre 70 précédemment) vient de paraître. Il faudra attendre pour savoir s'il répond à l'attente d'une clientèle souvent difficile, et qui souhaite surtout que l'on traite des sujets qui la concerne directement. Serge Bernereau, membre du conseil d'administration de la S.E.C.F., chargé de ce dossier, a diffusé une lettre circulaire pour annoncer cette nouvelle formule.

Armand de Coulange toujours curieux

Fidèle lecteur de la Tribune hippique, Armand de Coulange Président d'honneur des courses de Compiègne, nous adressé un courrier s'étonnant du manque d'informations précises concernant les enjeux recueillis par les paris en ligne hippiques sur les sites agréés par l'Arjel. C'est une question qui vaut cher, mais qui pour l'instant n'a pas de réponse précise. Nous nous préoccuons de combler le vide, mais en se heurtant à une opacité des parties prenantes comme de l'Arjel, ce qui est assez inadmissible. M. de Coulange fait état également d'une rumeur selon laquelle les nouveaux opérateurs ne donneraient pas la redevance de 7,5 % promise aux Sociétés de Courses car Bruxelles ne l'admettrait pas. Là encore, nous enquêtons. De même que sur la difficulté des opérateurs concurrents du PMU qui ont bien du mal à lutter contre le colosse sans pied d'argile. Cela n'empêche pas Patrick Barbe de se lancer dans la bataille avec courage avec la création d'un site « betnet » qui devrait démarrer au début du mois d'octobre qui, dans un premier temps proposerait seulement des paris simples.

Parmi les nouveaux, très à l'écoute de ses clients et s'améliorant quotidiennement « leturf.fr », dont le chiffre d'affaires progresse sûrement est confronté lui aussi à une vive concurrence.

Eric Hintermann ne désarme pas

L'association nationale des turfistes, présidée par Eric Hintermann poursuit inlassablement ses campagnes pour la défense des parieurs, la régularité des courses et le refus de l'inflation des réunions et des courses PMU. Dans son dernier éditorial, des titres qui parlent d'eux-mêmes « le pari hippique devient un jeu à numéro ; les jeux et les courses se multiplient, mais les gains se divisent ».

Réunionites et embrassades

Cet inédit n'a rien de strictement hippique, mais permet un certain défolement sur un fait de société de plus en plus courant. Dans les entreprises hippiques y compris si vous téléphonez du matin au soir à un responsable ou se croyant tel, à tous les niveaux de l'organigramme, la préposée au standard ou le répondeur automatique vous indiquent : monsieur (ou madame) est en réunion et n'est pas disponible actuellement. Ce n'est pas un faux-fuyant pour vous écarter, mais un fonctionnement comportemental venu des USA, et maintenant déferlant sur la France : la « réunionite » la plupart du temps pour ne rien dire. Chacun joue son numéro et tente d'être brillant vis-à-vis du boss. Aucune décision n'est prise. On réouvrira le dossier, le lendemain et les jours suivants sans davantage de décision.

Autre observation, également sociétale, la manie des hommes de s'embrasser quotidiennement, voire deux fois par jour. Surtout s'ils se détestent, et cinq minutes après, disent pis que pendre de celui auquel il vient de donner l'accolade.

Chiffres médiocres sur les champs

La tendance des enjeux enregistrés par les hippodromes parisiens y compris Deauville La Touques depuis le début de l'année 2010, est passé de -15,39 % au 31/08/2010 à -14,77 % au 28/09/2010.

Parallèlement, les entrées diminuent d'environ 9 %. On constate donc que l'érosion se poursuit pour différentes raisons que les dirigeants du PMH, analysent en concertation avec le personnel et les turfistes.

Nous aurons en fin d'année des chiffres complets de même que pour la province et nous publierons également une étude sur les dossiers des retraites et des impayés. Ce problème risque d'évoluer du fait de la réforme, votée par le parlement.

Sur l'hippodrome de Vincennes, le 26 octobre 2010 de 9h30 à 18h, le secteur Cheval place la santé au cœur des débats

« En forme pour vivre sa Passion »

La filière cheval représente une économie à part entière dans laquelle l'homme et la femme jouent un rôle prépondérant. La spécificité de leur activité les soumet à des conditions physiques dures. Après avoir créé un congrès annuel sur le thème de la gestion de l'entreprise, l'association nationale Cheval Passion de Femmes se penche aujourd'hui sur ce nouveau sujet en mettant en place le premier débat sur la santé des acteurs dans la filière Cheval. De nombreux organismes apportent leur soutien pour la réalisation de cette journée : le Cheval Français ; la Fédération Française d'Équitation ; le Syndicat National des Entraîneurs, Drivers et Jockeys de Chevaux Courses au Trot en France ; l'Association des Entraîneurs de Galop ; le Syndicat des Jockeys de Galop et l'AFASEC. Cette rencontre est réalisée en partenariat avec la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA). En présence du Président et Directeur général de la CCMSA, ont déjà répondu « présent » pour participer aux travaux, les médecins conseil national de la CCMSA, ainsi que les médecins en charge de la santé des acteurs de la filière. Le programme et l'inscription peut être consulté sur le site www.femmechevalpassion.com

La Tribune Hippique, revue mensuelle est éditée par la société Sepique, société d'édition de publication hippique.

Sarl au capital de 10.000 €.

Siège social : Buro services

38 rue de Bassano, 75008 Paris.

Directeur gérant : Guy de la Brosse.

Code siret : 490.058.781

Isnn : 1959 - 7142

Référence Inse G75529294830

Commission paritaire : 0110-I-89251

Dépôt légal à parution.

Imprimerie : Créanova 6, rue Mollien 92100 Boulogne-Billancourt

Diffusion : Inter Routage 49, rue des Ecoles 93321 Aubervilliers

• Prix au numéro 15 €

Abonnement : voir ci-dessous

delabrosse.latribunehippique@yahoo.fr

A NOS LECTEURS !

Nous avons précédemment tiré la sonnette d'alarme concernant la pérennité de la Tribune Hippique touchée par la crise comme toute la presse écrite. Nous tentons ici une nouvelle expérience d'un produit-test – ce numéro – diffusé exclusivement par Internet et par courrier à quelques abonnés fidèles et privilégiés. Il s'agit d'une véritable « lettre confidentielle ». Nous souhaitons, que pour nous accompagner, vous remplissiez le bon de souscription ci-dessous pour tout abonnement individuel. Les preneurs de souscriptions collectives seront informés de notre proposition par correspondance. Si les réponses positives sont assez nombreuses, nous poursuivrons au rythme bimestriel avec une pagination renforcée, une rubrique pour les parieurs. Cela pourrait également nous permettre, par courriel, de diffuser des informations flash dans les colonnes d'un partenaire.



BON DE SOUSCRIPTION

Je désire recevoir les 3 prochains numéros de La Tribune Hippique.

J'envoie un chèque de 45 euros à l'ordre de Ste Sepique (buroservices). A adresser à La Tribune Hippique : 38 rue de Bassano 75008 Paris. Abonnement de soutien : 60 euros

Mr, Mme, Mlle :

Rue :

Code postal : Ville :

Tél : Portable : E-mail :

Ou pas.

L'ÉMISSION QUI FERA DÉBAT

EQUIDIA TURF CLUB TOUS LES LUNDIS À 20H45

Actualité du monde des courses, décryptages, sujets polémiques.

Une émission présentée par Jérôme LENFANT.

Equidia est disponible sur CanalSat, Numericable, l'ADSL et la téléphonie mobile 3G.



**AFFRONTER LA LÉGENDE
POUR EN DEVENIR UNE.**



DIMANCHE 3 OCTOBRE - HIPPODROME DE LONGCHAMP
QATAR PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE

WWW.PRIXARCDETRIOMPHE.COM

UN ÉVÈNEMENT FRANCE GALOP

LOCATIONS : FNAC.COM - FRANCEBILLET.COM



TOTAL



NYSE Euronext

en direct sur



JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (APPEL NON SURTAXÉ)